

T2 2020

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

Périodes de 12 et 24 semaines terminées le 13 octobre 2019



ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action, non audités)

Périodes terminées les	12 semaines		24 semaines	
	13 octobre 2019	14 octobre 2018	13 octobre 2019	14 octobre 2018
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	13 678,0	14 702,8	27 841,0	29 489,3
Coût des ventes	11 358,7	12 537,2	23 212,7	25 106,6
Marge brute	2 319,3	2 165,6	4 628,3	4 382,7
Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux	1 227,5	1 295,5	2 467,6	2 608,0
Frais de restructuration	1,9	4,8	1,9	6,3
Perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	1,0	0,5	11,1	0,7
Amortissement et perte de valeur	316,2	222,5	623,3	524,0
Frais d'exploitation totaux	1 546,6	1 523,3	3 103,9	3 139,0
Bénéfice d'exploitation	772,7	642,3	1 524,4	1 243,7
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées	6,5	5,4	13,1	12,5
Frais financiers (note 7)	79,7	80,6	163,7	160,0
Revenus financiers	(7,8)	(3,2)	(11,3)	(5,9)
Gain de change	(11,8)	(3,7)	(5,3)	(2,7)
Frais financiers nets	60,1	73,7	147,1	151,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	719,1	574,0	1 390,4	1 104,8
Impôts sur les bénéfices	139,7	97,0	275,0	185,2
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	579,4	477,0	1 115,4	919,6
(Bénéfice) perte net(te) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,8)	(3,9)	2,0	9,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	578,6	473,1	1 117,4	928,7
Bénéfice net par action (notes 10 et 12)				
De base	0,51	0,42	0,99	0,82
Dilué	0,51	0,42	0,99	0,82
Nombre moyen pondéré d'actions – de base (en millions)	1 125,3	1 128,5	1 126,8	1 128,5
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué (en millions)	1 126,9	1 130,0	1 128,5	1 130,0
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (en millions)	1 123,2	1 128,6	1 123,2	1 128,6

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

Périodes terminées les	12 semaines		24 semaines	
	13 octobre 2019	14 octobre 2018	13 octobre 2019	14 octobre 2018
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	579,4	477,0	1 115,4	919,6
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui peuvent être reclassés subséquemment aux résultats				
Conversion de devises				
Variation des redressements cumulés de conversion des devises ⁽¹⁾	(90,0)	(10,9)	(47,1)	(93,8)
Variation de la juste valeur et des intérêts nets sur des swaps de taux d'intérêt multidevises désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans certaines de ses opérations étrangères ⁽²⁾	(41,8)	21,6	(20,3)	(21,3)
Couverture de flux de trésorerie				
Variation de la juste valeur d'instruments financiers ⁽²⁾	4,4	(0,3)	4,2	0,4
Reclassement aux résultats de la perte réalisée sur des instruments financiers ⁽²⁾	0,5	0,3	0,5	1,1
Éléments qui ne seront jamais reclassés aux résultats				
(Perte) gain actuariel(le) net(te) ⁽³⁾	(6,6)	0,3	(8,4)	(7,0)
Gain (perte) sur autres actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0,1	-	(0,1)	-
Autres éléments du résultat global	(133,4)	11,0	(71,2)	(120,6)
Résultat global incluant les participations ne donnant pas le contrôle	446,0	488,0	1 044,2	799,0
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,8)	(3,9)	2,0	9,1
Résultat global attribuable aux actionnaires de la société	445,2	484,1	1 046,2	808,1

(1) Pour les périodes de 12 et 24 semaines terminées le 13 octobre 2019, ces montants incluent une perte de 48,2 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 7,4 \$) et un gain de 63,7 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 9,7 \$), respectivement. Pour les périodes de 12 et 24 semaines terminées le 14 octobre 2018, ces montants incluent un gain de 90,8 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 13,9 \$) et une perte de 21,7 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 3,3 \$), respectivement. Ces pertes et gains découlent de la conversion des dettes à long terme libellées en devises étrangères.

(2) Pour les périodes de 12 et 24 semaines terminées le 13 octobre 2019, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,4 \$ et de 1,6 \$, respectivement. Pour les périodes de 12 et 24 semaines terminées le 14 octobre 2018, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 4,9 \$.

(3) Pour les périodes de 12 et 24 semaines terminées le 13 octobre 2019, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,6 \$ et de 2,1 \$, respectivement. Pour les périodes de 12 et 24 semaines terminées le 14 octobre 2018, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,2 \$ et de 2,3 \$, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

Période de 24 semaines terminée le	13 octobre 2019						
	Attribuable aux actionnaires de la société					Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	706,8	19,5	9 053,5	(856,6)	8 923,2	257,9	9 181,1
Adoption d'IFRS 16 (note 2)			(9,5)		(9,5)	-	(9,5)
Solde ajusté au début de la période	706,8	19,5	9 044,0	(856,6)	8 913,7	257,9	9 171,6
Résultat global :							
Bénéfice (perte) net(te)			1 117,4		1 117,4	(2,0)	1 115,4
Autres éléments du résultat global				(71,2)	(71,2)	-	(71,2)
Résultat global					1 046,2	(2,0)	1 044,2
Dividendes déclarés			(106,7)		(106,7)		(106,7)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle						(28,4)	(28,4)
Entente visant l'échange d'actifs (note 5)			(7,7)		(7,7)	7,7	-
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions		2,4			2,4		2,4
Rachat et annulation d'actions (note 12)	(4,6)		(168,1)		(172,7)		(172,7)
Levée d'options d'achat d'actions	1,3	(1,3)			-		-
Solde à la fin de la période	703,5	20,6	9 878,9	(927,8)	9 675,2	235,2	9 910,4

Période de 24 semaines terminée le	14 octobre 2018						
	Attribuable aux actionnaires de la société					Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	704,0	17,7	7 405,0	(566,3)	7 560,4	327,0	7 887,4
Adoption d'IFRS 15			(4,1)		(4,1)	-	(4,1)
Solde ajusté au début de la période	704,0	17,7	7 400,9	(566,3)	7 556,3	327,0	7 883,3
Résultat global :							
Bénéfice (perte) net(te)			928,7		928,7	(9,1)	919,6
Autres éléments du résultat global				(120,6)	(120,6)	-	(120,6)
Résultat global					808,1	(9,1)	799,0
Dividendes déclarés			(86,5)		(86,5)		(86,5)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle						(28,1)	(28,1)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions		1,8			1,8		1,8
Levée d'options d'achat d'actions	0,6	(0,5)			0,1		0,1
Solde à la fin de la période	704,6	19,0	8 243,1	(686,9)	8 279,8	289,8	8 569,6

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

Périodes terminées les	12 semaines		24 semaines	
	13 octobre 2019	14 octobre 2018	13 octobre 2019	14 octobre 2018
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	579,4	477,0	1 115,4	919,6
Ajustements afin de concilier le bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation				
Amortissement, perte de valeur et amortissement des frais de financement	318,2	226,0	628,0	532,4
Impôts différés	47,2	56,5	66,2	42,1
Perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	1,0	0,5	11,1	0,7
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(0,5)	2,6	(3,3)	(0,1)
Autres	20,6	7,3	13,8	8,7
Variations du fonds de roulement hors caisse	(55,4)	(102,2)	(54,9)	(121,2)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	910,5	667,7	1 776,3	1 382,2
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(329,1)	(206,4)	(575,9)	(408,4)
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	26,1	16,0	31,7	10,5
Investissement dans Fire & Flower (note 6)	(19,5)	-	(19,5)	-
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	17,9	26,7	26,8	80,9
Acquisitions d'entreprises (note 3)	(0,6)	(4,7)	(7,6)	(4,7)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(305,2)	(168,4)	(544,5)	(321,7)
Activités de financement				
Rachats d'actions (note 12)	(158,3)	-	(172,7)	-
Remboursement de billets de premier rang non garantis (note 8)	(150,0)	-	(300,0)	-
Dividendes versés en trésorerie	(106,7)	(86,5)	(106,7)	(86,5)
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives et diminution nette des autres dettes (notes 2, 4 et 8)	(101,3)	(15,4)	(180,3)	(23,7)
Augmentation (diminution) nette du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti (note 8)	36,0	(504,0)	(4,0)	(962,8)
Distributions de CAPL versées aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	(14,1)	(14,1)	(28,4)	(28,1)
(Diminution) augmentation nette de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL (note 8)	(6,3)	(0,5)	(15,5)	4,6
Levée d'options d'achat d'actions	-	0,1	-	0,1
Règlement d'instruments financiers dérivés	-	-	-	3,0
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(500,7)	(620,4)	(807,6)	(1 093,4)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents	(12,8)	2,4	(1,4)	(12,6)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de	91,8	(118,7)	422,8	(45,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 037,4	739,4	706,4	666,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 129,2	620,7	1 129,2	620,7
Informations supplémentaires :				
Intérêts versés	86,6	74,4	170,2	159,1
Intérêts et dividendes reçus	13,2	18,3	22,6	23,7
Impôts sur les bénéfices versés	67,3	57,4	94,6	106,8

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars américains, non audités)

	Au 13 octobre 2019	Au 28 avril 2019
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 129,2	706,4
Trésorerie soumise à restrictions	4,8	36,5
Débiteurs	1 917,1	1 863,9
Stocks	1 500,5	1 467,7
Frais payés d'avance	55,2	83,7
Autres actifs financiers à court terme (notes 9 et 14)	7,7	-
Impôts sur les bénéfices à recevoir	46,0	163,1
	4 660,5	4 321,3
Immobilisations corporelles	10 818,0	11 129,9
Actifs au titre de droits d'utilisation (notes 2 et 4)	2 717,9	-
Immobilisations incorporelles	810,0	944,4
Goodwill	5 683,9	5 683,1
Autres actifs	362,2	306,6
Autres actifs financiers à long terme (notes 6 et 14)	16,9	-
Participation dans des coentreprises et des entreprises associées	139,1	136,0
Impôts différés	39,6	86,4
	25 248,1	22 607,7
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	3 774,0	3 917,1
Provisions à court terme	151,8	160,0
Autres passifs financiers à court terme (note 14)	111,9	123,6
Impôts sur les bénéfices à payer	59,7	70,6
Portion à court terme de la dette à long terme (note 8)	1 164,1	1 310,7
Portion à court terme des obligations locatives (notes 2 et 4)	401,4	-
	5 662,9	5 582,0
Dette à long terme (note 8)	5 163,7	5 640,7
Obligations locatives (notes 2 et 4)	2 446,5	-
Provisions à long terme	582,0	590,1
Passif au titre des prestations constituées	88,2	92,6
Autres passifs financiers à long terme (note 14)	155,7	135,1
Crédits reportés et autres éléments de passif	185,4	349,0
Impôts différés	1 053,3	1 037,1
	15 337,7	13 426,6
Capitaux propres		
Capital-actions (note 12)	703,5	706,8
Surplus d'apport	20,6	19,5
Bénéfices non répartis	9 878,9	9 053,5
Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)	(927,8)	(856,6)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	9 675,2	8 923,2
Participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	235,2	257,9
	9 910,4	9 181,1
	25 248,1	22 607,7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés par la société conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

La préparation de ces états financiers intermédiaires repose sur des conventions et méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice terminé le 28 avril 2019, à l'exception de ce qui concerne les contrats de location suite à l'adoption d'IFRS 16 divulguée à la note 2. Les états financiers intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour les états financiers complets et devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires figurant dans le rapport annuel 2019 de la société. Les résultats d'exploitation pour les périodes intermédiaires présentées ne reflètent pas nécessairement les résultats attendus de l'exercice entier. Les activités de la société ont un caractère saisonnier. La période d'activité la plus importante se situe au premier semestre de chaque exercice, lequel inclut les ventes de la saison estivale.

Les états financiers intermédiaires de la société ont été approuvés le 26 novembre 2019 par le conseil d'administration.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Nouvelle convention comptable adoptée au cours de l'exercice en cours

Contrats de location

Au 29 avril 2019, la société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme exige que les preneurs comptabilisent et inscrivent au bilan une obligation locative correspondant aux paiements de loyers futurs et un actif au titre du droit d'utilisation relativement à la quasi-totalité des contrats de location, sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités.

La société a adopté IFRS 16 de façon rétrospective le 29 avril 2019, mais comme le permettent les dispositions transitoires propres à la norme, elle n'a pas retraité les chiffres correspondants pour l'exercice 2019. Par conséquent, l'effet cumulé de l'application initiale de la nouvelle norme a été comptabilisé au bilan d'ouverture au 29 avril 2019 et les chiffres correspondants pour l'exercice 2019 continuent d'être divulgués conformément à IAS 17 et à ses interprétations connexes, dont IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

IFRS 16 établit ou modifie les exigences relatives à la comptabilisation des contrats de location. Elle apporte des changements importants à la comptabilité du preneur en ce sens qu'elle élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement et qu'elle exige la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative à la date de début de tous les contrats de location, sauf ceux à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur. En revanche, les exigences relatives à la comptabilité du bailleur demeurent essentiellement les mêmes.

Incidence de la nouvelle définition d'un contrat de location

Comme le permet une mesure de simplification dans le cadre de la transition à IFRS 16, la société a choisi de ne pas réapprécier si un contrat est ou contient un contrat de location. Par conséquent, la société continue d'appliquer la définition d'un contrat de location selon IAS 17 et IFRIC 4 aux contrats de location conclus ou modifiés avant le 29 avril 2019.

Le changement à la définition d'un contrat de location est essentiellement axé sur le concept de contrôle. Selon IFRS 16, un contrat contient un contrat de location s'il confère au client le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La société détermine si un contrat est ou contient un contrat de location en s'appuyant sur la définition d'un contrat de location et les applications connexes contenues dans IFRS 16 pour tous les contrats de location conclus ou modifiés à compter du 29 avril 2019.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Incidence sur les conventions comptables lorsque la société est le preneur

Contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple et contrats de location conclus ou modifiés à compter du 29 avril 2019

IFRS 16 modifie la manière dont la société comptabilise les contrats de location classés en tant que contrats de location simple selon IAS 17, qui n'étaient pas comptabilisés dans son bilan consolidé.

En adoptant IFRS 16 pour tous les contrats de location (à l'exception de ceux qui répondent aux critères d'exception limités, voir plus bas), la société :

- Comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives au bilan consolidé;
- Comptabilise une charge d'amortissement sur les actifs au titre de droits d'utilisation et des intérêts sur les obligations locatives à l'état des résultats consolidés; et
- Sépare le montant total versé en espèces entre la portion se rapportant au principal (présentée sous les activités de financement) et la portion d'intérêts (présentée sous les activités d'exploitation) dans l'état des flux de trésorerie consolidé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle nette des paiements de loyers futurs, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est facilement possible de le déterminer, ou au taux d'emprunt marginal de la société. Les paiements de loyers futurs qui sont pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative sont les suivants :

- Les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- Les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- Les sommes que la société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- Le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer; et
- Les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par la société.

L'obligation locative est par la suite évaluée en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués. Les dépenses d'intérêts sont comptabilisées au poste des Frais financiers dans l'état des résultats consolidé pendant la durée du contrat de location de manière à correspondre à l'application, au solde de l'obligation locative, d'un taux d'intérêt constant pour chaque période.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût en tenant compte des éléments suivants :

- Le montant initial de l'obligation locative;
- Le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux; et
- Le cas échéant, les coûts de remise en état du bien sous-jacent.

Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût moins l'amortissement et perte de valeur cumulés et sont amortis sur le moindre de la durée du contrat ou de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

En vertu d'IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de perte de valeur conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Cette exigence remplace celle qui consistait à comptabiliser une provision pour les contrats de location déficitaires.

Les avantages incitatifs à la location sont pris en compte dans l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative, alors qu'en vertu d'IAS 17, ils entraînaient la comptabilisation d'une obligation au titre d'avantages incitatifs à la location, qui était amortie comme une réduction des frais locatifs selon la méthode linéaire.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation ni des obligations locatives ni des actifs au titre de droits d'utilisation. Les paiements leur étant liés sont comptabilisés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux dans l'état des résultats consolidé de la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

En ce qui concerne les contrats de location à court terme (d'une durée de 12 mois ou moins) ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur (par exemple les ordinateurs personnels et le mobilier de bureau), la société a choisi de comptabiliser les frais locatifs selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location, tel que permis par IFRS 16. Ces frais sont présentés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux dans l'état des résultats consolidé.

La société réévalue l'obligation locative (et ajuste l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant) dans les cas suivants :

- Il y a un changement dans la durée du contrat de location, l'appréciation d'une option d'achat ou les pénalités de résiliation, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé; et
- Il y a un changement dans les paiements de loyers futurs à la suite d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements ou dans les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation que pour l'établissement initial de l'obligation.

Pour déterminer la durée du contrat de location, la société tient compte de tous les faits et circonstances faisant que le preneur a un avantage économique à exercer l'option de prolongation ou à ne pas exercer l'option de résiliation. La société ne tient compte des options de prolongation (ou des périodes assujetties à des options de résiliation) que si elle a la certitude raisonnable de prolonger (ou de ne pas résilier) le contrat de location. La durée du contrat de location est réévaluée s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui a une incidence sur son évaluation et qui dépend de la volonté de la société.

Contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location-financement

En ce qui concerne les actifs antérieurement détenus en vertu d'un contrat de location-financement, la principale différence entre IFRS 16 et IAS 17 repose sur l'évaluation des garanties de valeur résiduelle que le preneur a fournies au bailleur. En vertu d'IFRS 16, la société est tenue de comptabiliser, dans son obligation locative, le montant qu'elle s'attend à devoir payer en vertu d'une garantie de valeur résiduelle seulement, et non le montant maximal de la garantie comme l'exigeait IAS 17. Cette différence n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers intermédiaires de la société.

Incidence sur les conventions comptables lorsque la société est le bailleur

La société conclut des contrats de location de propriétés dont elle est le bailleur. IFRS 16 ne change pas de façon substantielle la méthode de comptabilisation des contrats de location par le bailleur. En vertu d'IFRS 16, le bailleur continue de classer les contrats de location en tant que contrats de location-financement ou contrats de location simple et de comptabiliser chaque type de contrat différemment. Si les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location-financement. Dans tous les autres cas, le contrat est classé en tant que contrat de location simple. S'il est établi que le contrat dont la société est le bailleur est un contrat de location-financement, la société comptabilise la valeur actualisée des montants que le preneur doit payer à titre d'investissement net de la société dans le contrat de location, sous le poste Autres actifs au bilan consolidé. Pour évaluer l'investissement net dans le contrat de location par la suite, la société augmente la valeur comptable pour refléter les revenus d'intérêts reflétant un taux de rendement périodique constant et réduit la valeur comptable de l'investissement net pour refléter les paiements de loyers reçus. Les paiements reçus dans le cadre de contrats de location simple sont comptabilisés sous les Autres revenus selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location concerné dans l'état des résultats consolidé.

En vertu d'IFRS 16, lorsque la société sert de bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location en tant que deux contrats distincts. Le bailleur intermédiaire doit classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou de contrat de location simple en se basant sur l'actif au titre du droit d'utilisation découlant du contrat de location principal (non sur le bien sous-jacent, comme c'était le cas en vertu d'IAS 17).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Incidence de l'adoption de la nouvelle norme sur les états financiers intermédiaires de la société

À l'adoption d'IFRS 16, la société a comptabilisé les obligations locatives des contrats de location qui étaient classés en tant que contrats de location simple selon les principes d'IAS 17. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actuelle nette des paiements de loyers restants et impayés à la date d'adoption, actualisées au taux d'emprunt marginal de la société au 29 avril 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué aux obligations locatives comptabilisées au 29 avril 2019 était de 3,31 %.

	Au 29 avril 2019
	\$
Engagements découlant de contrats de location simple divulgués au 28 avril 2019	3 260,7
Actualisés au taux d'emprunt marginal de la société au 29 avril 2019	2 769,3
Ajouter : obligations liées à des contrats de location-financement comptabilisées au 28 avril 2019	328,3
(Déduire) : contrats de location à court terme comptabilisés à titre de dépense selon la méthode linéaire	(132,5)
(Déduire) : contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur comptabilisés à titre de dépense selon la méthode linéaire	(2,0)
Ajouter/(déduire) : ajustements découlant de changements à l'indice ou au taux dont les paiements variables sont fonction	(7,9)
Autres	(3,0)
Obligations locatives comptabilisées au 29 avril 2019	2 952,2
Ventilation :	
Obligations locatives à court terme	382,9
Obligations locatives à long terme	2 569,3

Les actifs au titre de droits d'utilisation associés ont été évalués au montant des obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer pour le contrat de location en question qui étaient comptabilisés au bilan consolidé au 28 avril 2019.

Les actifs au titre de droits d'utilisation qui étaient comptabilisés au 29 avril 2019 s'appliquaient aux catégories de biens sous-jacents suivantes :

	Au 29 avril 2019
	\$
Propriétés	2 789,8
Véhicules motorisés	37,6
Équipements	7,6
	2 835,0

L'adoption d'IFRS 16 a eu une incidence sur les éléments suivants du bilan d'ouverture au 29 avril 2019 :

	Solde au début de la période	Adoption d'IFRS 16	Solde ajusté au début de la période
	\$	\$	\$
Actif			
Actif à court terme			
Frais payés d'avance	83,7	(26,4)	57,3
Immobilisations corporelles ^(a)	11 129,9	(306,5)	10 823,4
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	2 835,0	2 835,0
Immobilisations incorporelles	944,4	(104,5)	839,9
Autres actifs	306,6	27,7	334,3
Actif total	22 607,7	2 425,3	25 033,0
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	3 917,1	(24,6)	3 892,5
Portion à court terme de la dette à long terme	1 310,7	(40,5)	1 270,2
Portion à court terme des obligations locatives	-	382,9	382,9
Dette à long terme	5 640,7	(287,8)	5 352,9
Obligations locatives	-	2 569,3	2 569,3
Provisions à long terme	590,1	(3,0)	587,1
Crédits reportés et autres éléments de passif	349,0	(158,3)	190,7
Impôts différés	1 037,1	(3,2)	1 033,9
Passif total	13 426,6	2 434,8	15 861,4
Capitaux propres			
Bénéfices non répartis	9 053,5	(9,5)	9 044,0
Capitaux propres	9 181,1	(9,5)	9 171,6

(a) L'adoption d'IFRS 16 a eu une incidence de 143,2 \$ sur les Terrains, de 105,2 \$ sur les Immeubles et composantes de bâtisse et de 58,1 \$ sur l'Équipement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Lors de l'application initiale d'IFRS 16, la société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes, qui sont permises par la norme, pour certains de ses contrats de location :

- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- Recourir à la provision pour les contrats de location déficitaires comme alternative à l'exécution d'un test de perte de valeur;
- Comptabiliser les contrats de location simple dont le terme de leur durée est inférieur à 12 mois au 29 avril 2019 comme étant des contrats de location à court terme;
- Se prévaloir du droit d'exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application; et
- Utiliser des connaissances acquises *a posteriori* pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

Par mesure de simplification, la société a choisi de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante, de nature locative. Les composantes non locatives comprennent, sans s'y limiter, les charges de services publics et les charges liées à l'entretien des aires communes lorsque ces charges sont fixes pour la durée du contrat de location.

3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours de la période de 24 semaines terminée le 13 octobre 2019, la société a fait l'acquisition de neuf magasins corporatifs par l'entremise de transactions distinctes. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour trois sites et loue le terrain et la bâtisse pour les six autres sites. Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 7,6 \$ financée à même les liquidités disponibles et les facilités de crédit existantes et ont généré un goodwill pour un montant de 3,3 \$.

Des frais d'acquisition de 1,0 \$ ont été comptabilisés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours pour la période de 24 semaines terminée le 13 octobre 2019.

Le 29 octobre 2019, subséquemment à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2020, la société a conclu une entente visant l'acquisition de 17 magasins auprès d'un exploitant de franchises. Ces magasins sont exploités sous la bannière Holiday dans le Dakota du Sud et au Minnesota, aux États-Unis. Sous cette entente, la société sera propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 16 emplacements et louera le terrain et la bâtisse pour l'emplacement restant. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020 et celle-ci est assujettie aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles. La société anticipe financer cette transaction à même ses liquidités disponibles et ses facilités de crédit existantes.

4. CONTRATS DE LOCATION

L'information sur les contrats de location dans lesquels la société est preneur est présentée ci-dessous :

Actifs au titre de droits d'utilisation

Au 13 octobre 2019, les actifs au titre de droits d'utilisation s'appliquaient aux catégories de biens sous-jacents suivantes :

	Au 13 octobre 2019
	\$
Propriétés	2 681,4
Véhicules motorisés	29,2
Équipements	7,3
	<u>2 717,9</u>

Les ajouts aux actifs au titre de droits d'utilisation pour les périodes de 12 et 24 semaines terminées le 13 octobre 2019 totalisent 14,2 \$ et 29,0 \$, respectivement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Montants comptabilisés dans l'état des résultats consolidé

Pour les périodes terminées le 13 octobre 2019

	12 semaines	24 semaines
	\$	\$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie de biens sous-jacents :		
Propriétés	97,1	187,2
Véhicules motorisés	3,2	4,6
Équipements	0,3	0,4
Dépenses d'intérêts sur les obligations locatives	22,0	43,9
Dépenses relatives aux contrats de location à court terme	2,5	4,7
Dépenses relatives aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	0,8	1,0
Dépenses relatives aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	6,7	10,7
Revenus de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation	9,1	21,3

Montants comptabilisés dans l'état des flux de trésorerie consolidé

Pour les périodes terminées le 13 octobre 2019

	12 semaines	24 semaines
	\$	\$
Total des sorties de fonds relatives aux contrats de location	133,0	239,4

Au 13 octobre 2019, la société loue principalement des terrains, des immeubles, des composantes de bâtisse, de l'équipement et des véhicules motorisés. La durée de chaque contrat de location est négociée sur une base individuelle et les conditions peuvent grandement varier. La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du Nord, varie entre 5 et 20 ans et cette durée inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement, lorsqu'applicable. En Europe, la durée des contrats de location varie entre moins de 12 mois jusqu'à plus de 50 ans et inclut également des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable. Les contrats de location ne sont pas assortis de clauses restrictives, mais la société ne peut contracter d'emprunt en donnant les biens loués en garantie.

Certains contrats de location sur des biens sont assortis de modalités de paiements variables, qui sont fonction des ventes générées par un magasin. Pour les magasins individuels, les paiements de loyers étant fondés sur des modalités de paiements variables peuvent atteindre 100 % et les pourcentages de ventes appliqués varient grandement. Les modalités de paiements variables existent pour une multitude de raisons, dont minimiser la base de frais fixes pour les nouveaux magasins. Les paiements de loyers variables qui sont fonction des ventes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Plusieurs contrats de location conclus par la société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces modalités maximisent la souplesse opérationnelle dans le cadre de la gestion des contrats. La plupart des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être levées que par la société, non le bailleur.

5. CROSSAMERICA PARTNERS LP (« CAPL »)

Au 13 octobre 2019, la société détient 100 % des titres de participation de l'unique membre du commandité, 100 % de ses droits de distribution incitatifs et 21,72 % des parts ordinaires en circulation de CAPL.

Les périodes comptables de CAPL ne coïncident pas avec celles de la société. Les états des résultats consolidés, du résultat global consolidés, de la variation des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour la période de 24 semaines terminée le 13 octobre 2019 comprennent ceux de CAPL pour la période du 1^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019, ajustés pour tenir compte des transactions importantes, le cas échéant. Le bilan consolidé au 13 octobre 2019 comprend le bilan de CAPL au 30 septembre 2019, ajusté en fonction des transactions importantes, le cas échéant.

Le tableau ci-dessous résume les résultats d'exploitation et certaines données financières de CAPL, lesquels sont conformes aux IFRS :

	1 ^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019	1 ^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018
États des résultats pour les périodes du ⁽¹⁾	\$	\$
Chiffre d'affaires	1 179,9	1 348,1
Marge brute	106,6	96,5
Frais d'exploitation totaux (excluant l'amortissement et la perte de valeur)	41,7	45,6
Amortissement et perte de valeur	46,2	106,5
Frais financiers nets	20,9	14,1
Perte avant impôts sur les bénéfices	(2,2)	(69,7)
Dépense (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices	0,3	(3,0)
Perte nette	(2,5)	(66,7)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

	1 ^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019	1 ^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018
États des flux de trésorerie pour les périodes du⁽¹⁾		
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	60,6	42,2
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(4,0)	(4,4)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement, incluant 7,8 \$ et 7,8 \$ pour des distributions à la société, respectivement	(57,5)	(35,7)
Bilans au⁽¹⁾	30 septembre 2019	31 mars 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,4	6,3
Actif à court terme (excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	52,7	49,5
Actif à long terme	1 183,7	1 089,6
Passif à court terme	88,1	64,7
Passif à long terme	792,6	676,0

(1) Ajusté en fonction des transactions importantes, le cas échéant.

Entente visant l'échange d'actifs

Le 17 décembre 2018, la société a conclu une entente visant l'échange d'actifs avec CAPL en vertu de laquelle 192 magasins corporatifs Circle K aux États-Unis seront échangés contre les biens immobiliers détenus par CAPL pour 56 magasins corporatifs aux États-Unis qui sont loués et exploités par la société aux termes d'un bail principal que CAPL a antérieurement acheté conjointement avec, ou de, CST Brands Inc., et 17 magasins corporatifs qui sont détenus et exploités par CAPL et établis dans le nord du Midwest des États-Unis (« entente visant l'échange d'actifs de décembre 2018 »). La valeur totale de cette entente s'élève à environ 185,0 \$.

En mai 2019, la société a clôturé la première transaction de l'entente visant l'échange d'actifs de décembre 2018 entre CAPL et les activités détenues en propriété exclusive par la société. Dans cette première transaction, 60 magasins corporatifs Circle K aux États-Unis ont été échangés contre 17 magasins corporatifs détenus et exploités par CAPL ainsi que les biens immobiliers de 8 propriétés détenues par CAPL, pour une valeur totale approximative de 58,0 \$. En septembre 2019, la société a clôturé la deuxième transaction. Dans le cadre de cette deuxième transaction, la société a transféré 56 magasins Circle K aux États-Unis d'une valeur totale approximative de 50,0 \$. En échange, CAPL a transféré les biens immobiliers de 19 propriétés d'une valeur totale approximative de 51,0 \$. À la suite de ces transactions d'échange, la société a effectué une réévaluation de ses actifs et passifs d'impôts différés qui a généré une dépense nette d'impôt sur les bénéfices de 4,4 \$, dont 2,8 \$ sont attribuables aux actionnaires de la société.

Ces transactions ont résulté en un reclassement de 7,7 \$ entre les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société et les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. Il est attendu que la tranche restante sera complétée d'ici la fin du premier trimestre de l'année civile 2020.

Événements subséquents

Le 19 novembre 2019, subséquemment à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2020, la société a annoncé la clôture de la vente de ses intérêts dans CAPL, représentant 100 % des titres de participation de l'unique membre du commandité, 100 % de ses droits de distribution incitatifs et 21,72 % des parts ordinaires en circulation de CAPL à des entités d'investissements contrôlées par Joe Topper, fondateur de CAPL et membre actuel du conseil d'administration du commandité. La décision de céder les intérêts de la société dans CAPL a été basée sur les résultats d'une revue stratégique.

À la même date et en ligne avec la revue stratégique mentionnée ci-dessus, la société a annoncée une entente visant l'échange d'actifs avec CAPL selon laquelle la société transférera une portion de ses opérations américaines de vente en gros de carburant pour le transport routier, qui consiste en des contrats de vente en gros de carburant pour le transport routier couvrant 387 sites et 45 propriétés à commissions et louées, contre la participation de 17,5 % détenue par CAPL dans la société en commandite CST Fuel Supply LP (« entente visant l'échange d'actifs de novembre 2019 »). Sujette aux approbations réglementaires, il est attendu que l'entente visant l'échange d'actifs de novembre 2019 sera complétée d'ici la fin du premier trimestre de l'année civile 2020.

Suivant l'entente visant l'échange d'actifs de novembre 2019, la société conservera ses ententes avec les opérateurs indépendants en Californie et ceux exploités à travers sa coentreprise RDK Ventures LLC, ainsi que d'autres actifs stratégiques liés aux opérations de vente en gros de carburant pour le transport routier à travers différentes parties des États-Unis et détiendra une participation de 100,0 % dans la société en commandite CST Fuel Supply LP. La société évalue actuellement l'impact de ces transactions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

6. INVESTISSEMENT DANS FIRE & FLOWER HOLDINGS CORP.

Le 7 août 2019, la société a investi un montant de 26,0 \$ CA (19,5 \$) dans Fire & Flower Holdings Corp. (« Fire & Flower »), un détaillant de cannabis indépendant de premier plan inscrit à la Bourse de Toronto et ayant son siège social en Alberta (Canada). Cet investissement se compose des éléments suivants :

- Débentures convertibles non garanties portant un taux d'intérêt annuel de 8 % et qui viennent à maturité au plus tôt le 31 décembre 2020. La date de maturité peut varier en fonction de la réalisation ou non-réalisation de certains événements. Les intérêts sont payés semi-annuellement le 30 juin et le 31 décembre. Au choix de la société, les débentures convertibles non garanties peuvent être converties en actions ordinaires de Fire & Flower à un prix de conversion de 1,07 \$ CA, et ce, à tout moment entre leur date d'émission et leur date de maturité. La conversion de la totalité des débentures convertibles non garanties résulterait en une participation de 9,9 % dans Fire & Flower suite à leur conversion. Les débentures convertibles non garanties sont évaluées à la juste valeur par le biais du bénéfice net. Au 13 octobre 2019, les débentures convertibles non garanties n'avaient pas été converties.
- Bons de souscription d'actions ordinaires qui consistent en Bons de souscription de série A, Bons de souscription de série B et Bons de souscription de série C, chacune des séries ayant ses propres modalités et conditions, comme suit :
 - Les Bons de souscription de série A, s'ils étaient exercés conformément à leurs modalités, augmenteraient subséquemment la participation de la société dans Fire & Flower jusqu'à concurrence de 19,9 %. Les Bons de souscription de série A expirent 90 jours suivant la date de maturité des débentures convertibles non garanties. Les bons de souscription de série A doivent être exercés avant que les Bons de souscription de série B ne puissent l'être.
 - Les Bons de souscription de série B, s'ils étaient exercés conformément à leurs modalités, augmenteraient subséquemment la participation de la société dans Fire & Flower jusqu'à concurrence de 33,4 %. Ceux-ci expirent 12 mois suivant la date où la totalité des Bons de souscription de série A ont été exercés, à moins que les Bons de souscription de série A n'expirent, dans quel cas les Bons de souscription de série B expireraient eux aussi. Les bons de souscription de série B doivent être exercés avant que les Bons de souscription de série C ne puissent l'être.
 - Les Bons de souscription de série C, s'ils étaient exercés conformément à leurs modalités, augmenteraient subséquemment la participation de la société dans Fire & Flower jusqu'à concurrence de 50,1 %. Ceux-ci expirent 12 mois suivant la date où la totalité des Bons de souscription de série B ont été exercés, à moins que les Bons de souscription de série B n'expirent, dans quel cas les Bons de souscription de série C expireraient eux aussi.

Les bons de souscription d'actions ordinaires sont évaluées à la juste valeur par le biais du bénéfice net. Au 13 octobre 2019, les bons de souscription d'actions ordinaires n'avaient pas été exercés.

La juste valeur estimée lors de la comptabilisation initiale pour les débentures convertibles non garanties ainsi que les bons de souscription d'actions ordinaires diffèrait du prix de transaction. Tel que décrit plus en détail ci-dessous, ces juste valeurs ont été déterminées à l'aide de données spécifiques à l'entité et non uniquement par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique ou par une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données provenant de marchés observables. Ces juste valeur estimées sont ainsi des évaluations de niveau 3 (note 14). L'évaluation initiale de ces actifs financiers a donc été ajustée afin de différer l'écart entre la juste valeur à la date de la comptabilisation initiale et le prix de transaction. Puisque ces écarts découlent principalement de la composante temporelle de chacun des modèles d'évaluation, ces écarts initiaux seront constatés graduellement sur la durée de vie estimée de chacun des actifs à l'aide de la méthode linéaire. Le tableau ci-dessous indique les montants présentés sous le poste Autres actifs financiers à long terme au bilan consolidé :

	Juste valeur estimée des débentures convertibles	Juste valeur estimée des bons de souscription d'actions ordinaires	Juste valeur estimée totale des autres actifs financiers à long terme	Écarts différés	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$	\$	\$
Évaluation initiale au 7 août 2019	27,6	39,9	67,5	(48,0)	19,5
Revenus (frais) reconnus aux Frais financiers nets	(3,6)	(14,2)	(17,8)	15,2	(2,6)
Effet des fluctuations du taux de change	-	-	-	-	-
Solde au 13 octobre 2019	24,0	25,7	49,7	(32,8)	16,9

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

La juste valeur estimée des débentures convertibles non garanties est déterminée à l'aide d'un modèle à un facteur, où il est assumé que le prix de l'action suit un processus log-normal de type Black-Scholes et la juste valeur estimée des bons de souscription d'actions ordinaires est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes. Les données clés d'entrée non observables suivantes ont été utilisées dans l'établissement de la juste valeur initiale de ces actifs financiers et aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation utilisées depuis l'évaluation initiale :

	Au 7 août 2019	Au 13 octobre 2019
Volatilité attendue ^(a)	60,0 %	60,0 %
Écart de crédit sur le taux du gouvernement du Canada (applicable uniquement aux débentures convertibles non garanties) ^(b)	25,0 %	25,0 %
Durée de vie contractuelle attendue ^(c)	De 17 à 44 mois	De 15 à 42 mois

(a) Volatilité attendue

La sensibilité à la volatilité découle principalement de la disponibilité limitée des données historiques de Fire & Flower puisque le détaillant est inscrit à la Bourse de Toronto depuis février 2019, aussi bien que du marché émergent dans lequel il opère.

Au 7 août 2019 et au 13 octobre 2019, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de 5 % de la volatilité attendue aurait augmenté de 0,3 \$ et 0,5 \$ la juste valeur des débentures convertibles non garanties, respectivement. Aux même dates, une diminution de 5 % de la volatilité attendue aurait diminué de 0,3 \$ et 0,1 \$ la juste valeur des débentures convertibles non garanties, respectivement.

Au 7 août 2019 et au 13 octobre 2019, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de 5 % de la volatilité attendue aurait augmenté de 6,3 \$ et 4,9 \$ la juste valeur des bons de souscription d'actions ordinaires, respectivement. Aux même dates, une diminution de 5 % de la volatilité attendue aurait diminué de 6,0 \$ et 4,5 \$ la juste valeur des bons de souscription d'actions ordinaires, respectivement.

(b) Écart de crédit

La sensibilité à l'écart de crédit découle principalement de la nature de l'instrument financier émis aussi bien que du marché émergent dans lequel Fire & Flower opère.

Au 7 août 2019 et au 13 octobre 2019, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de 5 % de l'écart de crédit aurait diminué de 0,3 \$ et 0,2 \$ la juste valeur des débentures convertibles non garanties, respectivement. Aux même dates, une diminution de 5 % de l'écart de crédit aurait augmenté de 0,4 \$ et 0,7 \$ la juste valeur des débentures convertibles non garanties, respectivement.

(c) Durée de vie contractuelle attendue

La sensibilité à la durée de vie contractuelle découle principalement du fait que la date de maturité de chaque actif financier peut varier en fonction de la réalisation de certains événements selon les modalités contractuelles.

Au 7 août 2019 et au 13 octobre 2019, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de six mois de la durée de vie contractuelle attendue aurait augmenté de 0,5 \$ et 0,6 \$ la juste valeur des débentures convertibles non garanties, respectivement.

Au 7 août 2019 et au 13 octobre 2019, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de six mois de la durée de vie contractuelle attendue aurait augmenté de 6,5 \$ et 5,6 \$ la juste valeur des bons de souscription d'actions ordinaires, respectivement.

Processus d'évaluation

La société effectue les évaluations de ses instruments financiers requises pour les fins de divulgation financière, incluant les juste valeurs de niveau 3. Les changements dans les juste valeurs de niveau 2 et niveau 3 sont analysés par la société à chacune des périodes de publication et des rapports expliquant les causes des mouvements dans les juste valeurs sont présentés à la direction de la société.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

7. FRAIS FINANCIERS

Périodes terminées les	12 semaines		24 semaines	
	13 octobre 2019	14 octobre 2018	13 octobre 2019	14 octobre 2018
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	48,8	63,2	102,4	128,7
Intérêts sur les obligations locatives (intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-financement pour les périodes terminées le 14 octobre 2018) (note 4)	22,0	6,7	43,9	12,6
Charge de désactualisation des provisions	4,4	7,1	8,2	10,9
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires	0,8	0,8	1,5	1,4
Intérêts nets sur les régimes à prestations définies	0,5	0,4	0,9	0,8
Autres charges financières	3,2	2,4	6,8	5,6
	79,7	80,6	163,7	160,0

8. DETTE À LONG TERME

	Au 13 octobre 2019	Au 28 avril 2019
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, échéant de décembre 2019 à juillet 2047 ^(a)	3 084,6	3 379,9
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, échéant de novembre 2019 à juin 2025 ^(b)	1 801,6	1 774,5
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros, échéant en mai 2026	824,7	831,2
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, sans recours contre la société, échéant en avril 2024 ^(c)	501,0	514,8
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, échéant en février 2026	73,9	77,4
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti, libellé en dollars américains, échéant en décembre 2023 ^(d)	36,0	40,0
Autres dettes (obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement, remboursables à différentes dates, et autres dettes au 28 avril 2019)	6,0	333,6
	6 327,8	6 951,4
Portion à court terme de la dette à long terme	1 164,1	1 310,7
Portion à long terme de la dette à long terme	5 163,7	5 640,7

(a) Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains

Le 28 mai 2019, la société a remboursé, sans pénalité, 150,0 \$ des billets de premier rang non garantis de 300,0 \$, libellés en dollars américains, émis le 14 décembre 2017 et venant à échéance le 13 décembre 2019.

Le 13 août 2019, la société a remboursé, sans pénalité, la tranche restante de 150,0 \$ de ces billets de premier rang non garantis de 300,0 \$, libellés en dollars américains.

(b) Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens

Le 1^{er} novembre 2019, subséquentement à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2020, la société a remboursé intégralement, à échéance, ses billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, de 450,0 \$ CA (341,4 \$) émis le 1^{er} novembre 2012.

(c) Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, sans recours contre la société

Au 13 octobre 2019, le taux d'intérêt effectif était de 4,310 % et CAPL était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

(d) Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti, libellé en dollars canadiens

Au 13 octobre 2019, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 3,156 % et la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

9. ACCORDS DE FIXATION DE TAUX D'INTÉRÊT

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 13 octobre 2019, la société a conclu des accords de fixation de taux d'intérêt aux modalités qui suivent :

Montant nominal	Terme des accords de fixation de taux d'intérêt	Taux	Date d'échéance
500,0 \$	10 ans	De 1,566 % à 1,626 %	9 mars 2020

Les instruments permettent à la société de couvrir la variabilité de paiements d'intérêts anticipés découlant de la variation des taux des bons du Trésor américain. Ces instruments sont donc désignés comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés au risque de taux d'intérêt de la société. Par conséquent, au cours de la période de 12 semaines terminée le 13 octobre 2019, un gain de 6,7 \$ a été comptabilisé au Cumul des autres éléments du résultat global afin de tenir compte de la variation de la juste valeur des accords de fixation de taux d'intérêt.

10. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	Période de 12 semaines terminée le 13 octobre 2019			Période de 12 semaines terminée le 14 octobre 2018		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	Bénéfice net par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	Bénéfice net par action
	\$		\$	\$		\$
Bénéfice net de base attribuable aux détenteurs d'actions des catégories A et B	578,6	1 125,3	0,51	473,1	1 128,5	0,42
Effet dilutif des options d'achat d'actions	-	1,6	-	-	1,5	-
Bénéfice net dilué disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	578,6	1 126,9	0,51	473,1	1 130,0	0,42

	Période de 24 semaines terminée le 13 octobre 2019			Période de 24 semaines terminée le 14 octobre 2018		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	Bénéfice net par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	Bénéfice net par action
	\$		\$	\$		\$
Bénéfice net de base attribuable aux détenteurs d'actions des catégories A et B	1 117,4	1 126,8	0,99	928,7	1 128,5	0,82
Effet dilutif des options d'achat d'actions	-	1,7	-	-	1,5	-
Bénéfice net dilué disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	1 117,4	1 128,5	0,99	928,7	1 130,0	0,82

Lorsqu'elles ont un effet antidilutif, les options d'achat d'actions doivent être exclues du calcul du bénéfice net dilué par action. Pour chacune des périodes de 12 et 24 semaines terminées le 13 octobre 2019, 246 668 options d'achat d'actions ont été exclues, tandis que 650 550 et 1 085 316 options d'achat d'actions ont été exclues pour les périodes de 12 et 24 semaines terminées le 14 octobre 2018, respectivement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

11. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au 13 octobre 2019

	Attribuable aux actionnaires de la société					
	Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats			Ne seront jamais reclassés aux résultats		
	Redressements cumulés des conversions de devises	Couverture de l'investissement net	Couverture de flux de trésorerie	Cumul des pertes actuarielles nettes	Autres actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, avant impôts sur les bénéfices	(543,2)	(374,4)	(0,9)	(17,4)	(0,1)	(936,0)
Moins : Impôts sur les bénéfices	-	(5,9)	2,7	(5,0)	-	(8,2)
Solde, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(543,2)	(368,5)	(3,6)	(12,4)	(0,1)	(927,8)

Au 14 octobre 2018

	Attribuable aux actionnaires de la société					
	Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats			Ne seront jamais reclassés aux résultats		
	Redressements cumulés des conversions de devises	Couverture de l'investissement net	Couverture de flux de trésorerie	Cumul des pertes actuarielles nettes	Autres actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, avant impôts sur les bénéfices	(381,2)	(293,0)	(12,1)	(12,4)	-	(698,7)
Moins : Impôts sur les bénéfices	-	(8,0)	(0,1)	(3,7)	-	(11,8)
Solde, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(381,2)	(285,0)	(12,0)	(8,7)	-	(686,9)

12. CAPITAL-ACTIONS

Actions émises et en circulation

Au 13 octobre 2019, la société avait, émises et en circulation, 253 807 600 actions à droit de vote multiple de catégorie A (253 817 900 au 28 avril 2019), comportant 10 votes par action, et 869 410 366 actions à droit de vote subalterne de catégorie B (875 003 820 au 28 avril 2019), comportant 1 vote par action.

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	13 octobre 2019
Actions à droit de vote multiple de catégorie A (en milliers)^(a)	
Solde au début de l'exercice	253 818
Conversion en actions de catégorie B	(10)
Solde à la fin de la période	253 808
Actions à droit de vote subalterne de catégorie B (en milliers)^(a)	
Solde au début de l'exercice	875 004
Émission résultant de la conversion d'actions de catégorie A	10
Actions rachetées et annulées ^(b)	(5 661)
Émissions d'actions découlant de la levée d'options d'achat d'actions	57
Solde à la fin de la période	869 410
	1 123 218

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

(a) Fractionnement des actions à droit de vote multiple de catégorie A et des actions à droit de vote subalterne de catégorie B

Le 4 septembre 2019, le conseil d'administration a approuvé le fractionnement, à raison de deux pour une, de toutes les actions à droit de vote multiple de catégorie A et de toutes les actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société émises et en circulation au 20 septembre 2019. Ce fractionnement a été approuvé par les autorités réglementaires et a eu lieu le 27 septembre 2019. Toutes les données sur les actions et par action présentées dans les présents états financiers intermédiaires ont été ajustées de façon rétroactive pour tenir compte de ce fractionnement d'actions.

(b) Régime de rachat d'actions

Au cours des périodes de 12 et 24 semaines terminées le 13 octobre 2019, la société a racheté 4 132 620 et 5 660 968 actions à droit de vote subalterne de catégorie B, respectivement. Ces rachats ont été réglés en contrepartie de montants nets de 126,5 \$ et de 172,7 \$, respectivement.

Toutes les actions rachetées ont été annulées. La description du régime de rachat d'actions de la société est présentée à la note 24 des états financiers consolidés annuels audités figurant dans le rapport annuel 2019 de la société.

Options d'achat d'actions

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 13 octobre 2019, un total de 3 600 options d'achat d'actions ont été levées (175 660 pour la période de 12 semaines terminée le 14 octobre 2018). Au cours de la période de 24 semaines terminée le 13 octobre 2019, un total de 60 128 options d'achat d'actions ont été levées (191 860 pour la période de 24 semaines terminée le 14 octobre 2018).

Au cours des périodes de 12 et 24 semaines terminées le 13 octobre 2019, un total de néant et de 246 668 options d'achat d'actions ont été octroyées, respectivement (néant et 327 186 pour les périodes de 12 et 24 semaines terminées le 14 octobre 2018, respectivement). La description du régime d'options d'achat d'actions de la société est présentée à la note 25 des états financiers consolidés annuels audités figurant dans le rapport annuel 2019 de la société.

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions octroyées pour la période de 24 semaines terminée le 13 octobre 2019 était de 10,48 \$ CA par action, laquelle a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options octroyées pendant la période :

- Dividende trimestriel prévu de 0,0625 \$ CA par action;
- Volatilité prévue de 23 %;
- Taux d'intérêt sans risque de 1,56 %;
- Durée prévue de 8 ans.

13. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe et au Canada. Elle exerce ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, de carburant pour le transport routier et d'autres produits principalement par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation se fait sous plusieurs bannières, dont Circle K, Corner Store, Couche-Tard, Holiday, Ingo et Mac's. Les revenus tirés de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de revenus ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	Période de 12 semaines terminée le 13 octobre 2019				Période de 12 semaines terminée le 14 octobre 2018			
	États-Unis	Europe	Canada	Total	États-Unis	Europe	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus tirés de clients externes^(a)								
Marchandises et services	2 639,3	331,3	568,4	3 539,0	2 596,0	340,5	524,2	3 460,7
Carburant pour le transport routier	6 933,0	1 876,5	1 130,8	9 940,3	7 568,3	2 071,5	1 255,5	10 895,3
Autres	31,6	161,8	5,3	198,7	15,9	324,7	6,2	346,8
	9 603,9	2 369,6	1 704,5	13 678,0	10 180,2	2 736,7	1 785,9	14 702,8
Marge brute								
Marchandises et services	893,7	136,9	185,1	1 215,7	886,0	139,8	176,8	1 202,6
Carburant pour le transport routier	722,3	226,2	86,4	1 034,9	573,6	235,9	93,8	903,3
Autres	31,6	31,9	5,2	68,7	16,0	37,5	6,2	59,7
	1 647,6	395,0	276,7	2 319,3	1 475,6	413,2	276,8	2 165,6
Total de l'actif à long terme^(b)	14 104,8	3 767,0	2 598,9	20 470,7	12 484,9	3 372,6	2 365,3	18 222,8

	Période de 24 semaines terminée le 13 octobre 2019				Période de 24 semaines terminée le 14 octobre 2018			
	États-Unis	Europe	Canada	Total	États-Unis	Europe	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus tirés de clients externes^(a)								
Marchandises et services	5 316,4	684,4	1 144,0	7 144,8	5 230,7	709,2	1 068,6	7 008,5
Carburant pour le transport routier	14 180,5	3 796,3	2 332,2	20 309,0	15 221,2	4 024,0	2 547,3	21 792,5
Autres	60,2	316,9	10,1	387,2	32,2	643,7	12,4	688,3
	19 557,1	4 797,6	3 486,3	27 841,0	20 484,1	5 376,9	3 628,3	29 489,3
Marge brute								
Marchandises et services	1 802,7	283,4	374,6	2 460,7	1 766,6	296,1	364,7	2 427,4
Carburant pour le transport routier	1 417,9	448,4	167,9	2 034,2	1 160,2	482,4	193,8	1 836,4
Autres	60,2	63,2	10,0	133,4	32,2	74,3	12,4	118,9
	3 280,8	795,0	552,5	4 628,3	2 959,0	852,8	570,9	4 382,7

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que de l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

14. JUSTE VALEUR

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des crédettes et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée. Les valeurs comptables du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti et de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL se rapprochent de leurs justes valeurs étant donné que leurs écarts de taux sont comparables à l'écart de taux que la société obtiendrait dans des conditions semblables à la date du bilan.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers, les méthodes et les hypothèses utilisées pour les déterminer et la hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

Instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

- La juste valeur du contrat de dépôt indexé est principalement fondée sur la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société et s'est établie à 58,5 \$ au 13 octobre 2019 (49,5 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Au 13 octobre 2019, ils sont présentés à titre de débiteurs pour un montant de 20,3 \$ (9,8 \$ au 28 avril 2019) et d'autres actifs pour un montant de 38,2 \$ (39,7 \$ au 28 avril 2019) aux bilans consolidés; et

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(en millions de dollars américains sauf indication contraire, à l'exception des montants par action)

- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt multidevises est basée sur des prix de marché et s'est établie à 266,6 \$ au 13 octobre 2019 (250,1 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Au 13 octobre 2019, ils sont présentés dans les Autres passifs financiers à court terme pour un montant de 110,9 \$ (115,0 \$ au 28 avril 2019) et dans les Autres passifs financiers à long terme pour un montant de 155,7 \$ (135,1 \$ au 28 avril 2019) aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable est basée sur des prix de marché et s'est établie à 1,0 \$ au 13 octobre 2019 (3,9 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Ils sont présentés dans les Autres passifs financiers à court terme aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de carburant est basée sur des prix de marché et s'est établie à 1,0 \$ au 13 octobre 2019 (4,7 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Ils sont présentés dans les Autres actifs financiers à court terme au 13 octobre 2019 et dans les Autres passifs financiers à court terme au 28 avril 2019 aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des accords de fixation de taux d'intérêt est basée sur des prix de marché obtenus des institutions financières de la société pour des instruments financiers similaires et était de 6,7 \$ au 13 octobre 2019 (néant au 28 avril 2019) (niveau 2). Ils sont présentés dans les Autres actifs financiers à court terme au bilan consolidé.

Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

- Le tableau qui suit présente la juste valeur, qui est basée sur des données observables sur le marché (niveau 2), et la valeur comptable des billets de premier rang non garantis qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	Au 13 octobre 2019		Au 28 avril 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	3 084,6	3 185,4	3 379,9	3 347,6
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 801,6	1 842,2	1 774,5	1 815,0
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	824,7	898,5	831,2	869,2
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	73,9	81,6	77,4	86,0

- Voir la note 6 pour l'information sur l'évaluation de l'investissement dans Fire & Flower.

15. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Dividendes

Lors de sa réunion du 26 novembre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 6,25 ¢ CA par action aux actionnaires inscrits le 5 décembre 2019 pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 et a approuvé son paiement pour le 19 décembre 2019. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Swaps de taux d'intérêt multidevises

Le 1^{er} novembre 2019, subséquemment à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2020, la société a réglé, à l'échéance, les swaps de taux d'intérêt multidevises suivants :

Reçoit – Nominal	Reçoit – Taux	Paie – Nominal	Paie – Taux
305,0 \$ CA (231,4 \$)	3,319 %	305,9 \$ US	2,740 %
125,0 \$ CA (94,8 \$)	3,319 %	125,4 \$ US	2,733 %
20,0 \$ CA (15,2 \$)	3,319 %	20,1 \$ US	2,738 %